

ASSISTANTE SOCIALE

En faveur des élèves (tenue au secret professionnel)

Mme Alix BILLAUD (06.24.15.86.16)

HORAIRES

Mardi et Jeudi : 08h30 – 17h00

Mercredi : 08h30 – 12h15

LES MISSIONS

Ecoute, conseille, soutient les élèves
dans leur vie scolaire et personnelle

Aide pour que les problèmes personnels ou
familiaux ne nuisent pas aux études

Informe des aides financières possibles

Contribue à faire du lycée un lieu où l'on se sente
bien

Protège les mineurs en danger

Sert de médiateur entre le jeune et sa famille

Est en relation avec

- les élèves
- les familles
- l'équipe éducative
- les administrations
- les travailleurs sociaux